

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1532)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS111

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 22

À l'alinéa 8, supprimer le mot :

« interprofessionnel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel